



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
 - **Nom du produit: KEIM REVERSIL**
 - **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 - **Emploi de la substance / de la préparation** Revêtement de finition réversible pour l'intérieur
 - **Utilisations déconseillées** Toute autre utilisation est déconseillée.
 - **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur:**
KEIM BELGIUM
EUROTECHPARK
Europark 1005/12
BE-3530 Houthalen-Helchteren
Tel. +32 (0)11 14 07 97
www.keim.com / info@keimverven.be
 - **Service chargé des renseignements:**
Service clients
Téléphone: 0032 (0)11 14 07 97
E-Mail: info@keimverven.be
 - **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Centre Antipoisons / Antigif centrum: 0032 (0)70 245 245
- GBK GmbH Global Regulatory Compliance
Emergency number: +49(0)6132/84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger**
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation régionale/nationale.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 1)

Indications complémentaires:

EUH208 Contient masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), 1,2-benzisothiazolin-3on. Peut produire une réaction allergique.
EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Remarque:

Il s'agit d'agents de conservation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges**Description:** Dispersion aqueuse modifiée**Composants dangereux:**

CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119486799-10-xxxx	dioxyde de titane [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm] ☠ Carc. 2, H351	2,5-10%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5 Numéro index: 030-013-00-7 Reg.nr.: 01-2119463881-32-0043	oxyde de zinc ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	<2%
CAS: 108-01-0 EINECS: 203-542-8 Numéro index: 603-047-00-0 Reg.nr.: 01-2119492298-24-XXXX	2-diméthylaminoéthanol ☠ Flam. Liq. 3, H226; ☠ Acute Tox. 3, H331; ☠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312 Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335:C ≥ 5 %	<0,2%

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

		(suite de la page 2)
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6 Reg.nr.: 01-2120761540-60-XXXX	1,2-benzisothiazolin-3on ☠ Acute Tox. 2, H330; ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ☠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1;H317: C ≥ 0,05 %	<0,02%
CAS: 55965-84-9 EINECS: 611-341-5 Numéro index: 613-167-00-5 Reg.nr.: 01-2120764691-48-XXXX	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) ☠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; ☠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); ☠ Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C;H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<0,0015%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours**Remarques générales:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 3)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de carbone (CO_x)
Oxyde d'azote (NO_x)
Cyanure d'hydrogène (HCN)
Fluorure d'hydrogène (HF)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Veiller à une aération suffisante.
Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.
Se conformer aux réglementations locales.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: **KEIM REVERSIL**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Eviter le contact avec la peau ou les yeux.
Ne pas inhaler les aérosols.
Equipement de protection individuelle voir le chapitre 8 (8.2).
Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Le produit n'est pas inflammable.
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Stocker au frais.
Protéger contre le gel.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage:** 12
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

13463-67-7 dioxyde de titane [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$]

VL Valeur à long terme: 10 mg/m³

· DNEL

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral	Long-term - systemic effects	0,83 mg/kg bw/day (consumer) (50 mg Zn/day)
Dermique	Long-term - systemic effects	83 mg/kg bw/day (worker)
	Long-term - systemic effects	83 mg/kg bw/day (consumer) (5000 mg Zn/day)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects	5 mg/m ³ (worker)
	Long-term - systemic effects	2,5 mg/m ³ (consumer)
	Long-term - local effects	0,5 mg/m ³ (worker)

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 5)

108-01-0 2-diméthylaminoéthanol

Dermique	Long-term - systemic effects	1,04 mg/kg bw/day (travailleur)
	Acute - systemic effects	5 mg/kg/day (travailleur)
Inhalatoire	Acute - systemic effects	22 mg/m ³ (travailleur)
	Long-term - systemic effects	7,4 mg/m ³ (travailleur)

· PNEC**1314-13-2 oxyde de zinc**

Aquatic compartment - freshwater	0,0206 mg/l (Eau douce)
Aquatic compartment - marine water	0,0061 mg/l (Eau de mer)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	117,8 mg/kg sed dw (Sédiment d'eau douce)
Aquatic compartment - sediment in marine water	56,5 mg/kg sed dw (Sédiments marins)
Terrestrial compartment - soil	35,6 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant	0,1 mg/l (Station d'épuration)

108-01-0 2-diméthylaminoéthanol

Aquatic compartment - freshwater	0,0661 mg/l (Eau douce)
Aquatic compartment - marine water	0,0066 mg/l (Eau de mer)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	0,0529 mg/kg sed dw (Sédiment d'eau douce)
Terrestrial compartment - soil	0,0177 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant	10 mg/l (Station d'épuration)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre combiné A/P

· Protection des mains: Gants de protection**· Matériau des gants**

Adapté par exemple:

Gants en coton traités au nitrile

Butylcaoutchouc

Gants en PVC ou PE

Epaisseur recommandée: $\geq 0,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 6)

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 (480 min)

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Consulter le chapitre 12 et 6.2

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Divers, selon la teinte

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non déterminé.

· **Inflammabilité**

Non applicable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

non applicable.

· **Supérieure:**

non applicable.

· **Point d'éclair**

Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

Non déterminé.

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH à 20 °C**

~8*

· **Viscosité:**

· **Viscosité cinématique**

Non déterminé.

· **Dynamique à 20 °C:**

1.000-1.800* mPas

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Non déterminé.

· **Pression de vapeur:**

Non déterminé.

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité à 20 °C:**

1,5-1,7* g/cm³

· **Densité relative**

Non déterminé.

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 7)

· Densité de vapeur:	non applicable
· 9.2 Autres informations	*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.
· Aspect:	
· Forme:	Pâteuse
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Point/l'intervalle de ramollissement	
· Propriétés comburantes	non applicable
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable en cas d'utilisation et de stockage normaux.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 8)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Gaz/vapeurs toxiques
Oxydes de carbone (COx)
Oxydes nitriques (NOx)
Fluorure d'hydrogène
(le cas échéant HCN)
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

13463-67-7 dioxyde de titane [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$]

Inhalatoire	ATE mix (4h)	>5 mg/l (par inhalation)
	ATE mix	>2.000 mg/kg (dermique) >2.000 mg/kg (orale)
	NOAEL	3.500 mg/kg /Oral (rat) (90d)

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

108-01-0 2-diméthylaminoéthanol

Oral	LD50	1.187 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	1.219 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	6 mg/l (rat) (OECD 403)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritations possibles en cas de contact prolongé.
- **En cas d'inhalation:** Irritation possible.
- **En cas d'ingestion:** Irritation possible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Contient: CIT/MIT (3:1) , BIT. Peut provoquer des réactions allergiques.
CIT = 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
MIT = 2-méthylisothiazol-3(2H)-one
BIT = 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 9)

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

Aucune étude expérimentale connue.

Le produit n'ayant pas été testé, les informations sur la toxicologie sont issues des propriétés des constituants.

· Toxicité subaiguë à chronique:**· Toxicité par administration répétée****13463-67-7 dioxyde de titane [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$]**Inhalatoire | NOAEC | 10 mg/m³ (rat) (90d)**· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) néant****· 11.2 Informations sur les autres dangers****· Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:****13463-67-7 dioxyde de titane [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$]**

NOEC	$\geq 100.000 \text{ mg/kg}$ (Sédiment d'eau douce) Hyalella azteca
EC50	$> 100 \text{ mg/kg}$ (algue d'eau douce) (OECD 201)
EC 50	$> 10.000 \text{ mg/l}$ (algues) (ISO 10253)
LC 50	$> 10.000 \text{ mg/l}$ (Les poissons marins) (OECD 203) $> 1.000 \text{ mg/l}$ (poissons d'eau douce) (EPA-540/9-85-006) $> 1.000 \text{ mg/l}$ (Daphnia) (OECD 202)

1314-13-2 oxyde de zinc

EC 50/48h	0,67 mg/l (Daphnia)
ErC50/72h	0,21 mg/l (algues) (pH $> 7 - 8,5$; Zn (ZnO))

108-01-0 2-diméthylaminoéthanol

EC 20/30min	$> 1.000 \text{ mg/l}$ (boues activées)
EC 50/48h	98,4 mg/l (Daphnia)

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 10)

EC 50/72 h	34,5 mg/l (algues)
EC 50	>1.000 mg/l (bactéries) (30min)
LC 50/96 h	146,6 mg/l (poisson)
EC 10/0,5h	>1.000 mg/l (boues activées)
2634-33-5 1,2-benzisothiazolin-3on	
NOEC	0,04 mg/l /72h (algues) (OECD 201) S 2238
	1,2 mg/l /21d (Daphnia) (OECD 211) S 803
NOEC	0,21 mg/kg /28d (poisson) (OECD 215) S 805
EC 50/48h	3,27 mg/l (Daphnia) (OECD 202) S 2240
EC 50/3h	13 mg/l (Les boues d'épuration) (OECD 209) S 2747
EC 50/72 h	0,11 mg/l (algues) (OECD 201) S 2238
EC20/3h	3,3 mg/l (Les boues d'épuration) (OECD 209) S 2747
LC 50/96 h	1,6 mg/l (poisson) (OECD 203) S 2746
55965-84-9 masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	
NOEC	0,0012 mg/l /72h (algues) (OECD 201) S 1322
	0,098 mg/l /28d (poisson) (OECD 215) S 117
	0,004 mg/l /21d (Daphnia) (OECD 211) S 52
EC 50/48h	0,0052 mg/l (algues) (ISO 10253) RAC
	0,1 mg/l (Daphnia) (OECD 202) S 52
EC 50/3h	7,92 mg/l (Les boues d'épuration) (OECD 209) S 418
EC 50/72 h	0,048 mg/l (algues) (OECD 201) S 1322
EC20/3h	0,97 mg/l (Les boues d'épuration) (OECD 209) S 418
LC 50/96 h	0,22 mg/l (poisson) (OECD 203) S 6

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 11)

Autres indications:

Elimination en station d'épuration biologique par floculation, précipitation et adsorption sur les boues de curage.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Log POW

108-01-0	2-diméthylaminoéthanol	-0,55 (23°C)
----------	------------------------	--------------

Facteur de bioconcentration (FBC)

2634-33-5	1,2-benzisothiazolin-3on	6,95 (Fish)
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	3,16

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:**

- **Indication AOX:** Le produit peut contribuer de façon limitée à la charge AOX de l'eau.

Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CE No 2006/11/CE:

Le produit contient TiO₂, ZnO, ZnS

Indications générales:

Les informations sur la écotoxicologie sont issues des propriétés des constituants.

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Eliminer selon les réglementations locales.

Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 12)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	N'est pas un produit dangereux selon les directives de transport.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**
Aucun des composants n'est compris.
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 14)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 13)

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **observé:**

TRGS 200 (Allemagne)

TRGS 500 (Allemagne)

TRGS 510 (Allemagne)

TRGS 900 (Allemagne)

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Néant.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H331 Toxique par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 15)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2022

Révision: 20.06.2022

Numéro de version 17.0 (remplace la version 16.0)

Nom du produit: KEIM REVERSIL

(suite de la page 14)

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· **Service établissant la fiche technique:** Keimfarben Allemagne, Service Sécurité Produits

· **Numéro de la version précédente:** 16.0

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

EC10: Effective concentration at 10% mortality rate.

EC50: Half maximal effective concentration.

LC10: Lethal concentration at 10% mortality rate.

NOEC: No observed effect concentration.

REACH: Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (Regulation (EC) No.1907/2006)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**